



Du 30 septembre au 4 octobre 2018

## Escapade dans le Bordelais

### Programme :

*Jour 1* : Départ matinal. Arrêt petit-déjeuner et déjeuner.

Visite de SAINT-EMILION (ensemble troglodytique, chapelle de la Trinité) Continuation vers Bordeaux. Installation à l'hôtel.

*Jour 2* : Visite guidée de BORDEAUX en autocar le matin.

L'après-midi, visite guidée pédestre du cœur historique (Place Royale, Cathédrale Saint-André, etc.)

*Jour 3* : BASSIN D'ARCAÇON

Le matin, croisière sur le bassin à la découverte de l'Île aux Oiseaux. Après le déjeuner, visite du port ostréicole, du port de plaisance et du port de pêche, puis visite de la dune du Pilat.

*Jour 4* : BORDEAUX : le matin, visite guidée de la basilique St-Seurin, visite guidée du Musée d'Aquitaine.

L'après-midi, visite de la Cité du Vin, puis croisière sur la Garonne.

*Jour 5* : Départ vers le Médoc, route des Châteaux, visite-dégustation. Pointe de Grave.

Traversée par le bac jusqu'à Royan. Retour et arrivée à Landerneau en fin de journée.

Hébergement : Hôtel Quality Bordeaux Mérignac\*\*\*\*.

### Prix du voyage :

<b>45/48 pers. : 675 €</b>	<b>40/44 pers. : 699 €</b>	<b>35/39 pers. : 731 €</b>	<b>30/34 pers. : 773 €</b>
----------------------------	----------------------------	----------------------------	----------------------------

Le prix comprend :

- le transport en autocar de grand tourisme
- l'hébergement (base chambre double)
- la pension complète du petit déjeuner du 1er jour au déjeuner du 5ème jour
- les visites guidées mentionnées au programme
- l'assurance « assistance-rapatriement » et l'assurance « annulation-bagages »
- un carnet de voyage offert par le voyageur Nationaltours

Il ne comprend pas : le supplément pour chambre individuelle (112€), le dîner du jour 5.

Réunion d'information de d'inscription  
animée par Monsieur AUTRET de Nationaltours  
**le jeudi 22 mars à 17H30**  
au Mille-Club (salle n°4) rue du Calvaire à Landerneau

- les inscriptions seront prises à l'issue de la réunion. Elles se poursuivront aux permanences de l'UTL dans la limite des places disponibles.
- Le versement obligatoire d'un acompte de 200 euros sera demandé pour toute inscription (chèque à l'ordre de Nationaltours).
- Le solde, à payer avant fin juin, ne sera encaissé que fin août (1 mois avant le départ)

**Important** : Pour participer au voyage, il faudra être à jour de la cotisation 2018-2019 à l'UTL